

Séance du **16 mars 2023**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

Réponse au postulat de M. Steven Pilet (VL), intitulé « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey » (2023/RP01)

Rapport : M. Alain Gonthier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport-préavis N° 01/2023, du 16 janvier 2023, concernant la réponse au postulat de M. Steven Pilet, intitulé « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de considérer ce postulat comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **16 mars 2023**.

Adopté à une très large majorité (deux abstentions).

Pour extrait conforme le 17 mars 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Pilloud

Guillaume Pilloud



la Secrétaire

Dind

Carole Dind